



CRITÈRES DE SÉLECTION Bowls Canada Boulingrin

Critères de sélection pour le Championnat du monde jeunesse - 2017

1) Énoncé concernant la philosophie de sélection

La politique de sélection de Bowls Canada Boulingrin (BCB) a pour but de présenter le processus de repérage et de sélection des athlètes en vue du Championnat du monde jeunesse (CMJ).

Les gagnants du Championnat des moins de 25 ans seront le premier duo inscrit au Championnat du monde jeunesse. World Bowls a accordé à BCB le privilège de choisir un deuxième duo pour le Championnat du monde jeunesse de 2017, qui se déroulera du 27 mars au 2 avril 2017 au club de boulingrin de Broadbeach, dans le Queensland (AUSTRALIE).

Le processus de sélection en vue du Championnat du monde jeunesse a pour but de sélectionner un athlète masculin et une athlète féminine qui formeront le deuxième duo qui participera aux épreuves de simples et mixtes du Championnat du monde jeunesse.

Ces athlètes devront financer leur participation de manière autonome.

REMARQUE : BCB se réserve le droit de ne pas envoyer d'athlète au Championnat du monde jeunesse si elle estime qu'aucun athlète ne convient à la tâche. Conformément aux règles de World Bowls, seule une inscription comprenant un athlète masculin et une athlète féminine peut être présentée pour le deuxième duo. S'il n'est pas possible de présenter une inscription complète, BCB ne sélectionnera aucun athlète pour le deuxième duo.

2) Déclaration de responsabilité

BCB reconnaît l'importance d'avoir une politique de sélection et de communiquer les critères de sélection fondamentaux à tous les athlètes. BCB s'engage à appliquer sa politique de sélection de manière juste et appropriée, sous la direction de son comité de haute performance (CHP).

Le comité de sélection (CS) du Championnat du monde jeunesse de 2017 sera formé du comité de haute performance.

3) Admissibilité à la sélection

Les athlètes repérés aux fins de sélection pour le Championnat du monde jeunesse DOIVENT satisfaire aux conditions ci-après.

- i) Être membre en règle de BCB et / ou de ses associations affiliées (OPS et / ou clubs).
- ii) Respecter les critères d'admissibilité énoncés par World Bowls s'appliquant à l'événement.
 - a. Âge d'admissibilité : Les athlètes doivent être âgés d'au moins 18 ans et de moins de 25 ans au début de l'événement.



- iii) Accepter de signer l'entente de l'athlète (qui sera signée après la sélection).
- iv) Respecter le Programme canadien antidopage.
- v) S'engager à participer aux programmes de gestion de la performance recommandés par BCB.

4) Critères de sélection

BCB sélectionne les athlètes en s'appuyant sur les quatre critères suivants.

- L'athlète doit actuellement être membre de l'équipe nationale, du Programme national de développement ou de l'équipe nationale de développement de l'année en cours.
- La performance de l'athlète au championnat provincial ou canadien et aux événements internationaux de l'année en cours est prise en considération.
- L'athlète doit être capable d'offrir une performance de calibre international et avoir le potentiel de se rendre jusqu'en éliminatoire.

Le CS appliquera la politique de sélection et les critères de sélection sous la direction du directeur de la performance.

5) Processus de sélection

Tout athlète admissible qui satisfait aux critères 3 et 4 sera encouragé à poser sa candidature aux fins de sélection. À l'issue du processus, le CS consultera examinera les demandes et sélectionnera les athlètes.

6) Responsabilités de BCB

- BCB déléguera un entraîneur national nommé par BCB qui fournira du soutien en lien avec l'entraînement et la gestion pendant toute la durée du CMJ, dans les limites des ressources financières disponibles pour déléguer un entraîneur.
- BCB fournira un uniforme comprenant un manteau, un chapeau, un pantalon et un chandail. Les autres vêtements devront être payés par l'athlète.
- BCB fournira du soutien administratif en vue de coordonner la participation aux activités d'entraînement précédant l'événement.

6) Responsabilités de l'athlète

- L'athlète devra assumer tous les frais liés à sa participation.
- L'athlète continuera de rendre compte de la progression de son plan d'entraînements et d'entretenir des communications régulières avec BCB.
- L'athlète continuera de s'entraîner et de se préparer de manière efficace en vue du CMJ.
- L'athlète respectera le Code de conduite de l'athlète du programme national de BCB de même que le Programme canadien antidopage.